

Recrute

**Pour sa
Brigade de nuit
1 Gardien ou Brigadier de police Municipale Titulaires (h/f)**

Dans le cadre de la restructuration de son poste de police municipale, la ville recrute 1 agent pour sa brigade de nuit :

MISSIONS :

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- Intervenir sur les problèmes de tapages, d'occupations de halls d'immeubles, etc.,
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique nécessaires à la régulation de la vie nocturne,
- Faire respecter le code de la route,
- Travailler en collaboration avec les effectifs de gendarmerie (contrôles vitesse, patrouilles dans les parties communes des immeubles d'habitation...)
- Veiller à l'application des arrêtés relatifs au pouvoir de police du Maire,
- Surveillance générale de la voie publique, du domaine public, et des bâtiments communaux,
- Prévention et sécurité des personnes et des biens, intervention en flagrant délit,
- Surveillance des manifestations et des festivités, des établissements scolaires,
- Police de la circulation et du stationnement,
- Missions de proximité en direction de la population,
- Intervention dans le cadre de la vidéoprotection,
- Missions en complémentarité des forces de sécurité de l'Etat (ZSP et CLSPD).

PROFIL :

- Titulaire du concours de gardien de police municipale (formation de gardien de PM obligatoire effectuée – 3 ans révolus),
- Apte au port d'armes B et D (pré requis),
- Très bonne connaissance du droit pénal, du code de la route et des pouvoirs de police spéciale,
- Discipline, esprit d'équipe, rigueur et sens des responsabilités,
- Sens des relations humaines et du service public, discréption et devoir de réserve,
- Disponibilité (possibilité d'horaires décalés),
- Qualités rédactionnelles exigées,
- Connaissance de l'outil informatique et de PVe,
- Pratique du GTPI et à pratiquer des disciplines sportives,
- Permis B.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Agent de nuit à temps complet ,
- Travail certains jours fériés. Les horaires peuvent être modulables en fonction des évènements + présence nécessaire pour les festivités organisées par la commune.
- Disponibilité en fonction des impératifs de service.

REMUNERATION : Statutaire + Régime indemnitaire + Indemnité de fin d'année + jours de congés + RTT + CNAS

Adresser candidature (lettre de motivation + CV) à :
Monsieur Le Maire de la Ville de SORGUES
Direction des Ressources Humaines
Centre Administratif – CS 50142
84706 SORGUES CEDEX

Avant le 13 février 2026